

Lieux historiques nationaux de Parcs Canada : passé, présent et avenir

Larry Ostola

L'AGENCE PARCS CANADA EST RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION des lieux historiques nationaux dans l'ensemble du pays ainsi que d'un bon nombre d'autres programmes liés au patrimoine bâti et historique du Canada. Cet article présentera brièvement l'évolution de ce qu'on appelle le programme de commémoration historique nationale, depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui, en portant une attention particulière à la création des lieux historiques nationaux, puis décrira certains des défis actuels auxquels l'Agence fait face en ce qui a trait à ces endroits ainsi que quelques-unes des récentes initiatives mises en place pour répondre à ces défis.

Création du programme de commémoration historique nationale et des lieux historiques nationaux

Le programme des lieux historiques nationaux de Parcs Canada voit le jour en 1917 lorsque le gouvernement du Canada fait l'acquisition du fort Anne dans la vallée de l'Annapolis en Nouvelle-Écosse pour en faire le premier parc historique national du Canada¹. Cette fortification datant du XVIII^e siècle, qui demeure un symbole concret de la lutte entre les Britanniques et les Français pour la suprématie en Amérique du Nord, constitue la première véritable expression d'un programme de commémoration historique nationale qui a cours encore aujourd'hui.

Toutefois, ce ne sont pas les premiers efforts pour commémorer des personnages et des événements historiques importants au Canada. Une de ces premières commémorations a lieu en 1809 alors que commencent, à Montréal, des travaux visant la construction d'un monument, financé par des dons du public, en l'honneur du vice-amiral britannique Horatio Nelson et de sa victoire lors de la bataille de Trafalgar en 1805. En 1824, un monument est inauguré sur les hauteurs de Queenston, le long de la rivière Niagara, à la mémoire d'une autre figure militaire, le major-général sir Issac Brock, « héros du Haut-Canada » qui a entre autres pris la ville de Détroit avant de mourir pendant la bataille des hauteurs de Queenston, en 1812, alors qu'il repoussait une invasion américaine de la province durant la guerre de 1812. En 1827, dans la ville de Québec, on pose la pierre d'angle d'un gigantesque obélisque, où figurent les noms des généraux Wolfe et Montcalm, qui ont tous deux perdu la vie en 1759, lors de la bataille décisive des Plaines d'Abraham. Le

monument commémoratif, qui s'élève toujours dans la ville, porte une inscription en latin qui peut se traduire comme suit : « *Leur courage leur a donné la mort; l'histoire, la même renommée; la postérité, le même monument* ».

À la fin du XIX^e siècle, l'intérêt croissant du public envers l'histoire du Canada et la commémoration historique (Taylor, 1990 : 5-22) incite le Parlement canadien à financer l'érection d'une série de monuments historiques commémorant les batailles importantes de la guerre de 1812, comme la bataille de la Châteauguay et la bataille de la ferme Chrysler.

Fait peu surprenant, compte tenu de la conception de l'histoire qui prévaut à l'époque, bon nombre de ces premières commémorations historiques visent les figures militaires et les événements politiques ou militaires importants qui ont façonné le pays et, sauf quelques exceptions, cette tendance se poursuit au début du XX^e siècle alors que le tout nouveau programme de commémoration historique nationale prend son véritable envol.

J.B. Harkin, fonctionnaire énergique et compétent, est l'élément moteur derrière la création du programme par le gouvernement du Canada. Il sera le premier commissaire de la Division des parcs du Dominion, fondé en 1911. Cet organisme est le premier organisme gouvernemental du genre au monde.

À titre de commissaire de la Division des parcs, Harkin est responsable de l'administration d'un bon nombre de parcs nationaux, dont la plupart sont situés dans les montagnes Rocheuses, dans l'Ouest du Canada. Désireux d'assurer une présence à l'échelle nationale, Harkin voit les parcs historiques comme un moyen d'arriver à cette fin. Il exprime le point de vue suivant :

« *Ces endroits historiques seraient doublement bénéfiques s'ils étaient non seulement restaurés et commémorés correctement, mais s'ils servaient aussi de centres de villégiature pour les enfants canadiens qui, tout en profitant des bienfaits du plein air, auraient l'occasion d'acquérir des connaissances historiques dans des conditions qui feraient certainement d'eux de meilleurs Canadiens.* » (Taylor, 1990 : 28-29)

Sous le leadership de Harkin, la Division des parcs du Dominion commence à solliciter l'opinion des groupes et des personnes intéressées pour connaître les sites dont il vaudrait la peine de faire l'acquisition. En 1914, le gouvernement achète les terres où s'élevait autrefois le fort Howe à Saint John (Nouveau-Brunswick), puis, en 1917, il acquiert le fort Anne. Les travaux d'évaluation de nombreux autres sites dont l'acquisition est envisagée sont également entrepris.

Un événement qui aura une incidence profonde sur le développement du programme de commémoration historique nationale se produit en 1919. En effet, William Roche, ministre de l'Intérieur de l'époque, demande à Harkin d'élaborer, au nom du Ministère, une proposition de politique sur le patrimoine historique. Harkin suggère donc l'établissement



Lieu historique national de la Tour-Martello-de-Carleton

d'un réseau de lieux historiques nationaux dans l'ensemble du Canada et la mise sur pied d'un comité de spécialistes du domaine dont l'objectif serait d'aider le Ministère à déterminer les sites d'intérêt pour le pays (Taylor, 1990 : 30-31). C'est en vertu de cette recommandation que la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) voit le jour cette même année. Plus de 90 ans après la recommandation initiale du commissaire Harkin, la Commission, en étroite collaboration avec Parcs Canada, continue de donner des conseils et de faire des recommandations sur la commémoration nationale de personnes, d'endroits et d'événements d'importance historique nationale au Canada, à partir des suggestions du public. La Commission se compose de spécialistes en histoire, en architecture et dans divers autres domaines. De plus, ses membres représentent les différentes régions du pays.

Les premières recommandations de la Commission visent principalement à faire reconnaître l'importance historique d'événements militaires ayant surtout eu lieu dans le Canada central, soit au Québec et en Ontario. Des endroits comme le champ de la bataille d'Eccles Hill, le fort York et Batoche, tous désignés en 1923, illustrent bien cette tendance. Il y a toutefois quelques exceptions, notamment les Forges du Saint-Maurice au Québec, berceau du premier village industriel du Canada, désignées en 1919, et Oil Springs en Ontario, emplacement des premiers puits de pétrole du Canada, désigné quelques années plus tard (Parcs Canada, 2009). Ces premières désignations relatives à l'activité industrielle au Canada annoncent les efforts délibérés qui seront faits des dizaines d'années plus tard pour mieux représenter les différents aspects de l'histoire du Canada dans le cadre du programme de commémoration historique nationale.

Jusque dans les années 1930, les efforts de la Division des parcs et de la Commission se limitent en grande partie à l'érection de repères historiques prenant la forme de plaques de bronze sur lesquelles figurent des renseignements de base sur l'importance historique d'un lieu donné. Toutefois, des propriétés additionnelles, telles que le fort Wellington à Prescott (Ontario), sont transférées à la Division des parcs par le ministère de la Milice et de la Défense. Ces dernières servent de plus en plus d'attractions historiques locales et régionales. De plus, elles renferment souvent des collections éclectiques d'objets historiques de toutes sortes.

Pendant les années 1930, alors que sévit la Grande Crise, le gouvernement finance de nombreux projets de travaux publics. C'est dans ce contexte que la Division des parcs entreprend d'importants projets de reconstruction et de restauration, dont la reconstruction de l'habitation de Samuel de Champlain à Annapolis Royal (Nouvelle-Écosse), qui date du XVII^e siècle, et la restauration des fortifications de Québec et du fort Prince-de-Galles, une imposante structure en maçonnerie située sur les rives de la baie d'Hudson, dans le nord du Manitoba. Ces projets et d'autres efforts de reconstruction marquent le début d'une transition graduelle de la simple commémoration des lieux d'importance historique nationale à leur préservation et, finalement, à leur mise en valeur pour le bénéfice du public.

Cette tendance, qui comprend également l'acquisition d'un nombre croissant de lieux historiques nationaux par la Division des parcs (comme celle du fort Wellington en 1923) pour le bénéfice du public, se manifeste sporadiquement au cours des décennies qui suivent. À certains égards, le plus grand projet du genre jamais entrepris au Canada, soit la reconstruction partielle de la forteresse de Louisbourg au début des années 1960, marque le point culminant de cette tendance.

Louisbourg, qui abrite au XVIII^e siècle une forteresse militaire et un port florissants, est presque complètement détruite par les Britanniques lors de la prise de la forteresse en 1758, pendant la guerre de Sept ans. L'endroit, largement intouché entre-temps, est acquis par le gouvernement fédéral dans les années 1960, principalement dans le but d'offrir un autre emploi aux houilleurs de l'île du Cap-Breton touchés par le profond déclin de leur industrie. Une reconstruction minutieuse fondée sur des recherches historiques détaillées et approfondies est entreprise, et le cinquième de la ville est rebâti. On y emploie des interprètes vêtus de répliques exactes des costumes de l'époque dans le but de dépeindre de façon réaliste la vie dans la forteresse à son apogée. Depuis sa restauration, la forteresse de Louisbourg est l'un des plus importants lieux historiques nationaux du Canada et contribue grandement à l'économie touristique et régionale de la Nouvelle-Écosse.

Tout au long des années 1960 et 1970, le nombre de lieux historiques nationaux continue de croître, et ce, qu'il s'agisse des lieux désignés par le gouvernement du Canada sur recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada ou des lieux historiques nationaux acquis et exploités directement par Parcs Canada. Parmi les ajouts au portefeuille de lieux historiques de Parcs Canada, on compte la villa Bellevue,

ancienne maison du premier des premiers ministre du Canada, sir John A. Macdonald, laquelle a été restaurée et ouverte au public en 1967, année du centenaire du Canada; l'Anse aux Meadows, lieu du seul établissement viking documenté dans le Nouveau Monde, qui est devenu un parc historique national en 1970; et bon nombre de canaux historiques, tels que le lieu historique national du Canal-Rideau (Lothian, 1987:155-156), qui n'ont plus d'importance commerciale ou industrielle, mais qui ont été transférés à Parcs Canada en raison de leur importance historique et de leur potentiel touristique².

Conséquence directe de l'augmentation de la responsabilité de Parcs Canada à l'égard des lieux historiques nationaux, cette période est aussi marquée par la croissance, la professionnalisation et le développement importants des disciplines qui servent de base au programme des lieux historiques nationaux, notamment l'archéologie sous-marine et terrestre, la recherche historique, la conservation et les services connexes, la gestion des collections et l'interprétation. Parcs Canada dirige d'importants projets de recherche à l'appui de ses lieux historiques et devient un leader reconnu sur la scène nationale et internationale dans bon nombre de ces disciplines³.

Des avancées considérables sont également accomplies en ce qui a trait à l'élaboration d'une politique nationale. Une première *Politique sur les lieux historiques nationaux* est adoptée en 1968, puis mise à jour en 1994. L'actuelle *Politique sur les lieux historiques nationaux* est adoptée en même temps que la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* qui, comme

Lieu historique national de L'Anse aux Meadows.



son nom l'indique, régit la gestion des ressources culturelles dont l'Agence est responsable.

En 1990, on reconnaît qu'il faut prêter une attention particulière aux thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada. Par conséquent, la commémoration de l'histoire des peuples autochtones, des femmes et des communautés ethnoculturelles est élevée au rang de priorité stratégique. Parcs Canada mène depuis des efforts de consultation considérables auprès des groupes et des personnes concernés pour inciter le public à présenter des demandes de désignation de personnes, d'endroits et d'événements d'importance historique liés à ces thèmes. Ces efforts portent leurs fruits; en effet, le nombre de demandes de nomination et le nombre de désignations liées à ces trois thèmes ont augmenté de façon importante.

Le milieu des années 1990 est aussi une époque difficile sur le plan financier. Il faut réduire l'effectif, freiner les efforts de recherche et pratiquement mettre un terme aux nouvelles acquisitions de lieux historiques nationaux par Parcs Canada. Ainsi, bien que le programme de commémoration historique nationale en collaboration avec la Commission des lieux et monuments historiques du Canada soit toujours en vigueur, la participation directe du gouvernement du Canada se limite principalement à la désignation de personnes, d'endroits ou d'événements d'importance historique nationale et à la pose de plaques commémoratives. Selon les fonds disponibles, des ententes de partage des frais sont occasionnellement conclues entre Parcs Canada et les propriétaires de lieux historiques nationaux sans but lucratif de façon à leur offrir une forme de soutien financier pour appuyer leurs constants efforts de conservation.

À l'heure actuelle, on compte 956 lieux historiques nationaux officiellement désignés par le gouvernement du Canada. Parcs Canada administre directement 167 d'entre eux. Les deux derniers ajouts au portefeuille de l'Agence sont le lieu historique national du NCSM *Haida*, dernier destroyer de classe Tribal au Canada datant de la Deuxième Guerre mondiale, et le lieu historique national du Canada Sahoyúé - ʔehdacho, paysage culturel autochtone d'une superficie d'environ 5 000 km², sacré aux yeux des Dénés du Sahtu des Territoires du Nord-Ouest. Le reste de ce paysage est administré par d'autres ordres de gouvernement, des particuliers ainsi que des groupes et des institutions des secteurs privés et sans but lucratif qui en sont les propriétaires. Certains lieux, comme les édifices du Parlement à Ottawa ou l'hôtel Banff Springs dans les montagnes Rocheuses, remplissent, encore aujourd'hui, la fonction pour laquelle ils ont été construits à l'origine tandis que d'autres ont une nouvelle vocation. Près de la moitié des lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada emploient du personnel et offrent des programmes publics.

Au fil du temps, l'Agence s'est vu attribuer de nombreuses autres responsabilités importantes en reconnaissance du rôle de chef de file qu'elle joue à l'égard du patrimoine historique du Canada. Outre ses efforts continus à l'appui des travaux de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, l'Agence administre aussi le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, un programme voué à la conservation et à la mise en valeur



Lieu historique national du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine.

des lieux de sépulture des premiers ministres du Canada, la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales* et, depuis peu, la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux*. Parcs Canada est aussi responsable de la gestion du *Répertoire canadien des lieux patrimoniaux*, une base de données interrogeable sur les lieux historiques du Canada disponible en ligne. Enfin, depuis 1976, l'Agence a aussi la responsabilité de la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* de l'UNESCO au Canada.

Défis actuels relatifs aux lieux historiques nationaux

Indépendamment des défis courants liés au financement de l'exploitation et des immobilisations auxquels est confrontée toute organisation responsable de l'administration de lieux historiques, Parcs Canada fait face, à l'aube de son 100^e anniversaire, à toute une série d'autres défis liés aux lieux historiques nationaux.

Le premier d'entre eux, qui est aussi le plus important, consiste à assurer la pertinence de ces endroits pour les Canadiens, en particulier dans le contexte d'une société de plus en plus urbaine qui évolue rapidement. L'ampleur de ce défi se manifeste déjà par une tendance troublante : une diminution de la fréquentation des lieux historiques nationaux administrés par l'Agence. Bien que de nombreux facteurs, allant de la conjoncture économique à une

offre de programmes désuète, contribuent à cet état de faits, il est clair que Parcs Canada doit trouver les moyens appropriés de s'assurer que les lieux historiques nationaux, qui sont un rappel tangible des personnes, des endroits et des événements qui ont façonné le pays, touchent les Canadiens d'une façon significative et les incitent à s'en rapprocher, dans le respect de la vision de l'Agence.

En fin de compte, la pertinence se traduit par l'appui du public, ce qui est particulièrement important à une époque où les gouvernements des différents territoires et provinces doivent faire des choix de plus en plus difficiles à l'égard des programmes et des services qu'ils continueront d'offrir à leurs citoyens. Il est essentiel d'accroître la pertinence des lieux historiques en attirant de nouveaux publics et en répondant à leurs différents besoins et attentes, particulièrement en raison de la forte concurrence pour conquérir une part du marché des loisirs.

La question de la pertinence est directement liée à la nécessité de mieux faire connaître au public les lieux historiques nationaux que l'Agence administre. Par le passé, la plupart des organisations gouvernementales comme Parcs Canada n'avaient pas une approche très élaborée ou cohérente du marketing et de la promotion. Au-delà des produits classiques, comme les brochures sur les lieux historiques, les guides du visiteur régionaux et les publicités occasionnelles, très peu d'efforts soutenus et coordonnés étaient faits pour s'assurer que les Canadiens connaissent Parcs Canada, ses lieux historiques nationaux et ce qu'ils ont à offrir. Les résultats de cette approche parlent d'eux-mêmes. Un sondage national commandé par Parcs Canada en 2009 révèle que 82 % des personnes interrogées considéraient les lieux historiques nationaux comme une « source de fierté », mais que seulement 5 % d'entre eux savaient que l'Agence était responsable de leur exploitation. Les répondants ont aussi clairement indiqué que l'Agence devait redoubler d'efforts pour mieux faire connaître Parcs Canada par différentes méthodes. Compte tenu du pourcentage toujours croissant de la population qui cherche de l'information en ligne, une bonne façon de mieux faire connaître l'Agence consiste à assurer une présence sur le Web d'une manière utile et facilement accessible, ce à quoi nous continuons de travailler.

Encore plus d'efforts devront être faits pour obtenir le concours des communautés locales et des communautés d'intérêts afin que les lieux historiques nationaux soient placés au cœur des activités et de la vie de la communauté et qu'ils deviennent des ressources communautaires accessibles. Par le passé, le personnel de nombreux lieux choisissait quand et comment mobiliser et faire participer ces communautés. Celles-ci étaient parfois largement exclues de l'exploitation du lieu et des activités qui s'y déroulaient et n'étaient invitées à participer qu'à certaines initiatives données, et ce, pour respecter certaines exigences particulières de Parcs Canada, comme la consultation liée à la planification de la gestion. Pour que l'engagement de ces communautés soit significatif, cette façon de faire doit changer, et l'Agence doit accepter de faire participer les citoyens selon les conditions, les besoins et les intérêts tant des citoyens que de l'Agence.

Afin de répondre aux besoins et aux attentes des publics actuels et des nouveaux publics, des investissements sont aussi nécessaires pour améliorer les infrastructures et les installations existantes dans nos lieux historiques nationaux, pour offrir de nouveaux programmes novateurs et pour s'assurer que le personnel de l'Agence dispose de la formation et des compétences requises pour assumer efficacement ses responsabilités. Les installations et les expositions, qui dans certains cas ont plusieurs dizaines d'années, devront être remises à neuf, et les anciennes recherches sur lesquelles reposent bon nombre de programmes et d'expositions devront être revues et mises à jour, en particulier si l'on souhaite présenter une nouvelle façon de voir le passé.

De plus, il faut changer grandement notre façon de penser en ce qui a trait aux types d'activités et de programmes offerts dans les lieux historiques nationaux et à l'utilisation que l'on peut faire de ces lieux. Bien que nos obligations en matière de conservation des ressources historiques ainsi que les raisons pour lesquelles un endroit donné revêt une importance historique nationale ne doivent pas être oubliées et doivent demeurer un aspect essentiel de notre mandat, certains sont d'avis que seuls les programmes et les activités directement liés aux motifs qui justifient la désignation d'un endroit à titre de lieu historique national devraient y être autorisés. Cette vision très étroite du rôle que les lieux historiques nationaux peuvent et devraient jouer pourrait avoir la faveur des spécialistes et de certains publics habituels, mais ne permet pas d'assurer la pertinence des lieux historiques ni de mobiliser efficacement les communautés locales et les communautés d'intérêts.

Cela ne signifie pas que nous devons adopter une approche où tout est permis en ce qui a trait à la gestion et à l'utilisation des lieux historiques nationaux. Cependant, il y a d'immenses possibilités de faire preuve de créativité et d'ingéniosité et d'offrir différentes sortes d'expériences du visiteur et d'usages communautaires non traditionnels qui permettront aux citoyens d'établir des liens significatifs avec ces endroits très spéciaux. En offrant de telles possibilités, l'Agence pourra aussi remplir ses objectifs en matière de conservation et d'éducation.

Les deux derniers défis sont liés à la nature et à l'emplacement des 167 lieux historiques nationaux que gère actuellement Parcs Canada. Malgré le fait que, comme nous l'avons

Lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax.



mentionné précédemment, les nouvelles désignations nationales mettant en valeur des personnes, des endroits et des événements d'importance historique nationale reflètent plus convenablement l'étendue et la diversité de l'histoire du Canada, ce n'est pas le cas du portefeuille des lieux historiques nationaux que l'Agence administre actuellement. Acquis de différentes façons sur une période de nombreuses décennies, les lieux historiques se rattachent principalement à l'histoire militaire et politique du Canada ainsi qu'à la traite des fourrures. De plus, l'Agence ne gère aucun lieu dans bon nombre de centres urbains de grande ou de moyenne taille, y compris dans deux des plus grandes villes du pays, soit Toronto et Vancouver. Il faut poursuivre la réflexion afin de déterminer la meilleure façon de faire face à ces défis.

Quelques nouveautés

Même si Parcs Canada devra, tel qu'indiqué précédemment, relever certains défis importants en ce qui concerne les lieux historiques nationaux, des nouveautés et d'importantes réalisations récentes nous permettent d'être optimistes face à l'avenir.

Au cours de l'exercice 2009-2010, une vaste campagne publicitaire mettant en vedette les endroits gérés par Parcs Canada, y compris les lieux historiques nationaux, a été télédiffusée à l'échelle nationale. La campagne a donné des résultats encourageants pour ce qui est de mieux faire connaître l'Agence. Des efforts soutenus et une approche systématique et coordonnée de la promotion et du marketing des lieux en général permettront de remédier aux lacunes mentionnées précédemment en ce qui a trait à la sensibilisation du public à l'égard de l'Agence.

L'Agence a récemment profité grandement des investissements réalisés par le gouvernement du Canada dans les infrastructures. Les investissements majeurs effectués dans de nombreux lieux historiques nationaux partout au pays ont entraîné des améliorations sur le plan de la conservation, des installations et des expositions, ce qui permettra aux lieux de mieux répondre aux besoins et aux attentes des visiteurs.

De plus, dans le contexte du renouvellement général de l'Agence, Parcs Canada a fait du renouvellement de ses lieux historiques nationaux une priorité. Cette initiative, qui en est à ses débuts, servira d'élément central pour affronter les principaux défis cernés en ce qui trait aux lieux historiques nationaux, encourager l'innovation et mettre en commun les réussites et les pratiques exemplaires à l'échelle de l'Agence. L'engagement positif des communautés est un aspect important de ce renouvellement. On encourage les lieux historiques nationaux à tendre la main aux communautés locales et aux communautés d'intérêts. Pour ce faire, ils devront affecter du personnel aux relations externes.

Enfin, de nouveaux programmes novateurs ont été mis sur pied dans l'ensemble du pays, et ce n'est qu'un début! Par exemple, au lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg, les visiteurs peuvent savourer la cuisine du XVIII^e siècle et goûter de bons vins en compagnie d'un sommelier et d'un historien. Cette activité a lieu en

soirée, moment où la forteresse était généralement fermée au public. Au fort Langley, on offre une expérience en canot sur le fleuve Fraser. Cette dernière demande la participation active des visiteurs et rétablit le lien historique important entre le fleuve et le fort. Dans d'autres lieux, l'accès au public a été élargi, et des programmes d'archéologie publique, des pièces de théâtre, des concerts et d'autres types de programmes non traditionnels sont offerts.

Alors que Parcs Canada se prépare à célébrer son 100^e anniversaire, les lieux historiques nationaux présentent non seulement des défis, mais aussi des possibilités fort intéressantes. Les succès futurs ne se mesureront pas seulement par l'atteinte des objectifs en matière de conservation de ces trésors nationaux pour les générations à venir, mais aussi par la force et la signification des liens que les Canadiens établiront avec ces endroits spéciaux.

Notes de fin

¹ Bien que les terres où se trouve le fort Howe, à Saint John (Nouveau-Brunswick), aient été acquises plusieurs années auparavant, il n'y avait aucune ressource existante liée au lieu. Le fort Anne était le prototype des lieux historiques nationaux.

² Il est important de noter que bien que, par le passé, de nombreux endroits (comme en témoigne le présent texte) étaient désignés « parcs historiques nationaux », ce terme n'est plus utilisé de nos jours, et les propriétés historiques sont maintenant connues sous le nom de « lieux historiques nationaux ». Les canaux historiques dont Parcs Canada est responsable (qui sont des lieux historiques nationaux) présentent un défi particulier sur le plan financier en raison des frais d'immobilisations permanents très élevés qu'ils occasionnent.

³ Les fouilles archéologiques sous-marines menées sur des baleiniers basques du XVI^e siècle, à Red Bay, au Labrador, constituent un très bon exemple des types de projets entrepris. Ces fouilles sont considérées comme des pratiques exemplaires à l'échelle internationale et, pour cette raison, l'UNESCO a choisi une image d'un des navires fouillés comme symbole de la *Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique* de 2001.

Références

Lothian, W.F., 1987. *Petite histoire des parcs nationaux du Canada*, Ottawa : Ministère des approvisionnements et services Canada.

Parcs Canada, 2008. *Répertoire des désignations d'importance historique nationale au Canada*, Gatineau : Parcs Canada.

Taylor, C.J., 1990. *Negotiating the Past: The making of Canada's National Historic Parks and Sites*, Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press.